

Conseiller.s.ères présent.s.es M. Batty, H. Delenne, N. Séjourné, J.L. Bret-Dibat, J.L. , C. Mélan

Membres excusés ayant donné procuration : S. Ballester (procuration C. Mélan), S. Callahan (procuration N. Séjourné), N. Cantisano (procuration C. Mélan). L. Bouvet (procuration M. Batty),

Membres de droit non-votants :

Jeanne KRUCK (directrice adjointe du Département), Karine OGER (secrétaire du département)

Ordre du jour du conseil :

1. Vote sur la candidature de la Co-Responsabilité du parcours Neuropsychologie clinique de l'adulte (NPCA) :

Présentation de la candidature de Mathilde Sacher, cette dernière a été invitée à l'AG du dépt pour présenter sa candidature à la co-responsabilité du parcours NPCA suite à la démission V. Voltzenlogel, début juillet)

La direction du département a envoyé cet appel à l'équipe pédagogique élargie de ce parcours à tous les membres du département ainsi qu'aux collègues des autres départements ayant une formation en neuropsychologie. Elle a reçu une seule candidature : Mathilde Sacher.

Mathilde présente sa candidature et un échange s'engage avec les membres du Département sur son implication dans l'équipe pédagogique depuis la création du parcours (maquette, contenus, commission de sélection) et sur le maintien du rattachement du parcours au Département PCPSN seulement.

Votants 9	NPPV 0	ABS 0	CONTRE 0	POUR 9
-----------	--------	-------	----------	--------

La candidature de Mathilde Sacher est votée à l'unanimité des élu.e.s présent.e.s ou représenté.e.s.

Le RD du 8/9/2022 est adopté (à l'unanimité) des élu.e.s présent.e.s ou représenté.e.s.

La séance est levée à 16h.

RD établi par Karine Oger, validé par Claudine Mélan

La Directrice -
Département
Psychopathologie clinique,
psychologie de la santé, neurosciences